

## **Holy-Dis**

Exercice clos le 30 juin 2010

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit

## Holy-Dis

Exercice clos le 30 juin 2010

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Holy-Dis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.1.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'immobilisation des frais de développement des logiciels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

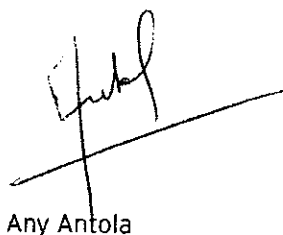
## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 26 novembre 2010

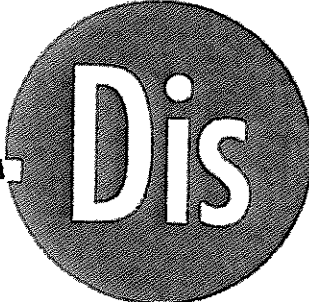
Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Any Antola', written over a horizontal line that extends to the right.

Any Antola

ETATS FINANCIERS  
HOLY-DIS SA

EXERCICE 2009-2010

*Holy* ·  **Dis**

**ACTIF**

	2009-2010			2008-2009
	Brut	Amort/prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	2 193 076	967 389	1 225 686	1 188 431
Concessions, brevets, licences, logiciels	344 759	303 143	41 616	74 110
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	65 913	62 446	3 467	6 314
Instal. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	164 187	137 346	26 840	34 599
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	313 675	313 660	15	15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 973		24 973	24 973
	<b>3 106 583</b>	<b>1 783 985</b>	<b>1 322 598</b>	<b>1 328 443</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 099		11 099	6 703
Avances et acomptes versés sur commandes	1 547		1 547	2 866
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	1 444 657	3 386	1 441 271	1 483 620
Autres créances	119 646		119 646	135 209
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres	493 142		493 142	293 270
Instruments de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	357 873		357 873	534 087
Charges constatées d'avance	103 578		103 578	68 933
	<b>2 531 541</b>	<b>3 386</b>	<b>2 528 156</b>	<b>2 524 690</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 638 124</b>	<b>1 787 370</b>	<b>3 850 754</b>	<b>3 853 132</b>

**PASSIF**

	2009-2010	2008-2009
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 501 342 )	501 342	501 342
Primes d'émission, de fusion, d'apport	463 344	546 901
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
- Réserves :		
- Réserve légale	17 946	17 946
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres Réserves		
Report à nouveau	-115 466	-26 422
Résultat de l'exercice	-112 205	-89 044
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	754 961	950 723
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	0	0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	52 258	
Provisions pour charges		
	52 258	0
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'ets. de crédit		
Emprunts et dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes	20 601	90 333
Fournisseurs et comptes rattachés	493 578	417 389
Dettes fiscales et sociales	1 115 658	1 051 796
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 780	45 860
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 394 916	1 297 031
	3 043 535	2 902 409
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 850 754</b>	<b>3 853 132</b>

## COMPTES DE RESULTAT

	2009-2010	2008-2009
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises	21 575	34 993
Licences	1 205 689	995 155
Prestations	1 288 836	1 310 407
Maintenance	2 317 598	2 171 358
Frais	211 092	220 197
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>5 044 790</b>	<b>4 732 109</b>
Production stockée		
Production immobilisée	327 069	323 285
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transfert de charges	38 177	59 536
Autres produits	7 882	545
	<b>5 417 918</b>	<b>5 115 475</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	19 432	17 464
Variation de stocks	-3 992	691
Achat de matières premières et autres approv.		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 374 653	1 432 504
Impôts, taxes et versements assimilés	202 534	147 097
Salaires et traitements	2 458 564	2 280 110
Charges sociales	1 107 357	1 024 250
Dotations aux amortissements et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	336 755	304 783
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	52 258	1 940
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	26 967	8 539
	<b>5 574 528</b>	<b>5 217 377</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-156 611</b>	<b>-101 902</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>Produits financiers</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 087	3 793
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 679	1 346
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 034	6 294
	<b>5 800</b>	<b>11 433</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 540	1 679
Intérêts et charges assimilées		209
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 540</b>	<b>1 888</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 260</b>	<b>9 545</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-152 350</b>	<b>-92 357</b>

**COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

	2009-2010	2008-2009
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	41 150	589
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>41 150</b>	<b>589</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	20	51
Sur opérations en capital	985	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
	<b>1 005</b>	<b>51</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>40 145</b>	<b>538</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>		
Crédit d'impôt	0	-2 775
<b>Total des produits</b>	<b>5 464 868</b>	<b>5 127 497</b>
<b>Total des charges</b>	<b>5 577 073</b>	<b>5 216 542</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-112 205</b>	<b>-89 044</b>



# ANNEXE COMPTABLE

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2010, le total est de 3 850 754 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le résultat est déficitaire de - 112 205 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## 1-Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 21 décembre 2009, l'Assemblée Générale a décidé la distribution partielle de la prime d'émission pour un montant de 83 577 euros.

## 2-Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2010 sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général 1999 et aux principes fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices et continuité de l'activité).

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010.

### 2.1 Immobilisations incorporelles

#### 2.1.1 *Frais de développement*

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel affectées au développement des logiciels existants ( Planexa ), des nouveaux logiciels ( Timesquare ) et de moteurs de calcul correspondant aux phases d'analyse organique, programmation, tests, jeux d'essais et documentation du logiciel.

En application du règlement CRC 2004-06, les coûts de développement sont comptabilisés à l'actif puisqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation en vue de sa mise en service ou de sa vente
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement ne respectant pas ces critères sont constatés en charge.

L'amortissement des coûts de développement activables des produits Windows est réalisé linéairement sur la durée d'utilité de 3 ans, à compter de la date de fin des projets.

Concernant le produit Timesquare, il constitue une application web modulaire, façon « portail », composée d'un socle technique et d'un certain nombre de modules fonctionnels qui vient se greffer sur ce socle (module administratif, module personnel, module dimensionnement, module planification administration). Ce socle a vocation à servir de base à l'ensemble des versions Timesquare qui seront distribuées (il correspond au

« standard » Timesquare), et il se pérennisera d'autant plus en fonction des évolutions technologiques et en fonction des développements de modules « satellitaires » attendus par le marché.

Par conséquent, nous estimons que le socle technique a une durée d'utilité de 9 ans, et l'ensemble des modules supplémentaires optionnels a une durée d'utilité de 3 ans.

### 2.1.2 Concessions, brevets et licences

Les concessions, brevets et licences acquises sont comptabilisés au coût d'acquisition et amortis linéairement sur 10 ans.

### 2.1.3 Logiciels

Il s'agit des logiciels acquis qui sont valorisés au coût d'acquisition et, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans.

## 2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens selon les modes et les durées suivants :

Nature	Mode	Durée
Installations générales, Agencements et Aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et Informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

## 2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés comptabilisés à leur valeur d'origine et les titres de participation.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Ils font l'objet d'une évaluation à chaque fin d'exercice, tenant compte des prévisions de résultat. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur d'origine, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

## 2.4 Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## 2.5 Reconnaissance du revenu

La constatation des revenus est fonction de la nature du produit et du contrat conclu avec le client.

- **Ventes de logiciels et de matériels**

Conformément à l'article 1583 du code civil, la vente est parfaite entre les parties, et la propriété est acquise de droit à l'acheteur dès qu'il y a accord sur la chose et le prix. Ainsi, le transfert de propriété accompagne immédiatement l'échange de consentements.

Le produit de la vente de logiciels est donc comptabilisé à la date de signature du contrat ou du bon de commande.

La vente de matériels est comptabilisée dès la livraison du bien chez le client.

- **Ventes de prestations de services**

La vente de prestations de service est comptabilisée dès sa réalisation chez le client.

La vente de maintenance est facturée annuellement du 1er janvier au 31 décembre, et est proratisée dans les comptes en fonction du principe d'indépendance des exercices.

- **Contrats à exécution successive**

Les prestations rendues et non facturées à la date de clôture des comptes sur les contrats de maintenance à exécution successive sont enregistrées en factures à établir.

- **Contrats dont la réalisation se poursuit au-delà de la date de clôture**

Les contrats à long terme traités à forfait, et dont l'exécution se poursuit sur plus d'un exercice, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- le montant du contrat peut être évalué de façon fiable,
- le pourcentage d'avancement du projet peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêt des comptes
- les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondant au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date de l'arrêt des comptes.

Toutefois, lorsque le montant des coûts prévisibles pour l'achèvement d'un contrat, risque de faire apparaître une perte à terminaison, une provision pour risque est constituée en fonction de la perte probable à la clôture de l'exercice.

## 2.6 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est comptabilisée selon la méthode des coûts historiques et est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire (valeur du marché) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## 2.7 Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de non-recouvrement.

## 2.8 Notion de résultat courant et résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

## 2.9 Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date d'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

## 2.10 Provisions inscrites au passif

Les provisions inscrites au passif remplissent les critères exigés par le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Les risques font l'objet d'une revue par la Direction Générale et sont provisionnés au cas par cas, en fonction de l'estimation de sorties de ressources probable.

## 2.11 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

## 2.12 Avances, crédits accordés aux membres des organes d'administration

Aucune avance, crédit n'a été accordé durant cet exercice aux organes d'administration.

## 2.13 Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en France. Ils ne font pas l'objet d'une comptabilisation et figurent en engagements hors bilan. Par ailleurs il n'existe pas de traitement pour les pensions, indemnités assimilées et compléments de retraite des dirigeants.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Compte tenu des hypothèses retenues ci-dessous, le montant total des engagements au 30 juin 2010 s'élève à 105 509 euros contre 280 756 euros au 30 juin 2009.

### • Paramètres économiques

Revalorisation des salaires : elle peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous la forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. Les tables retenues sont les suivantes :

- Cadre : décroissance forte
- Non Cadre : Décroissance forte

Charges sociales patronales : 45 %

Taux de contribution employeur : 50 %

Taux d'actualisation : il doit être déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les taux de rendement moyen des obligations d'entreprises de première catégorie (Obligations corporate AA). Le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com). Il s'élève à 3.71 % au 30/06/2010.

Droits conventionnels : l'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective ou de l'accord collectif si ceux-ci sont plus favorables que les indemnités légales. Les tables retenues par catégories sont les suivantes :

Départ volontaire :

- Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (DV)
- Non Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (DV)

Mise à la retraite :

- Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (MR)
- Non Cadre : Bureaux d'études-SYNTEC (MR)

#### • Paramètres démographiques

Mobilité des actifs : Le taux de turnover ou taux de rotation du personnel représente le rapport entre le nombre de salariés ayant quitté l'entreprise et ceux présents. Les tables retenues par catégorie sont les suivantes :

- Cadre : Turn-over fort
- Non cadre : Turn-over fort

Table de mortalité : La probabilité de survie est déterminée à partir de tables statistiques de mortalité de la population française. Par exemple, la table INSEE indique le nombre de survivants à chaque âge pour 100 000 individus à la naissance en faisant une distinction par sexe. Les tables retenues par catégorie sont les suivantes :

- Cadre : INSEE 2009
- Non Cadre : INSEE 2009

Ventilation des départs à la retraite : les taux retenus sont les suivants :

- Départ volontaire (Départ à l'initiative du salarié) : 100 %
- Mise à la retraite par l'employeur : 0 %

Âge de départ en retraite

- Cadre : 65 ans.
- Non Cadre : 62 ans.

#### • Statistiques par catégorie

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre</i>	<i>Age moyen</i>	<i>Ancienneté moyenne</i>	<i>Equivalent temps plein</i>	<i>Salaire annuel brut moyen</i>
Cadres	36	35,26	6,38	35,74	52 428
ETAM	16	39,78	7,08	16,21	29 802
<b>Total ou moyenne</b>	<b>52,00</b>	<b>37,64</b>	<b>6,73</b>	<b>51,95</b>	<b>45 466</b>

### 3-Notes sur le Bilan

#### 3.1. Immobilisations incorporelles

Les variations de l'exercice s'analysent comme suit :

Valeurs brutes €	1er juillet 2009	Acquisitions	Cessions / Virements	30 juin 2010
Frais de recherche et de développement	1 866 007	327 069	0	2 193 076
Autres immobilisations incorporelles	348 760	2 854	6 855	344 759
<b>TOTAL</b>	<b>2 214 766</b>	<b>329 923</b>	<b>6 855</b>	<b>2 537 835</b>
<b>Amortissements</b>	<b>1er juillet 2009</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>30 juin 2010</b>
Frais de recherche et de développement	677 581	289 814	0	967 394
Autres immobilisations incorporelles	274 644	35 348	6 855	303 136
<b>TOTAL</b>	<b>952 224</b>	<b>325 161</b>	<b>6 855</b>	<b>1 270 531</b>
<b>Valeurs nettes €</b>	<b>1 262 542</b>			<b>1 267 304</b>

#### 3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations liées aux constructions sont représentées par les agencements du siège social.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées de matériel informatique et de mobilier de bureaux.

Valeurs brutes €	1-juil.-09	Acquisitions	Cessions/ Virements	30-juin-10
Installations, agencements, aménagements.	65 913	0	0	65 913
Installations techniques, mat et out. industrie	47 394	0	0	47 394
Matériel de transport	13 221	629	1 159	12 692
Matériel de bureau, mobilier	116 035	1 343	13 277	104 101
<b>Total</b>	<b>242 563</b>	<b>1 972</b>	<b>14 436</b>	<b>230 100</b>
<b>Amortissements</b>	<b>01-juil-09</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>30-juin-10</b>
Installations, agencements, aménagements.	59 599	2 848	0	62 446
Installations techniques, mat et out industriel	23 037	3 993	0	27 030
Matériel de transport	12 071	475	0	12 546
Matériel de bureau, mobilier	106 935	4 279	13 277	97 937
<b>Total</b>	<b>201 642</b>	<b>11 594</b>	<b>13 277</b>	<b>199 959</b>
<b>Valeur nettes €</b>	<b>40 921</b>			<b>30 141</b>

**3.3. Immobilisations financières**

Valeurs brutes €	1-juil.-09	Acquisitions	Cessions /Virements	30-juin-10
Participations	313 675	0	0	313 675
Dépôts de garantie versés	24 973	0	0	24 973
<b>Total</b>	<b>338 648</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>338 648</b>

Les participations concernent 100% de la société Holy-Dis Belgique (anciennement dénommée Logédis) et une participation de 5 % dans les sociétés civiles MDH et MDH3, propriétaires des locaux d'exploitation.

Les titres de la société Holy-Dis Belgique sont provisionnés à 100% en raison de la situation nette négative de la société au 30 juin 2010. Les perspectives de croissance et le niveau d'activité attendu de la société montrent qu'il n'y a pas lieu de comptabiliser de provision complémentaire.

Les «Autres immobilisations financières» représentent des dépôts de garantie versés aux bailleurs du siège social et à des fournisseurs.

**3.4 Stocks**

Les stocks font l'objet d'un inventaire périodique. Les stocks de marchandises correspondent aux ventes connexes aux prestations d'implantation de logiciels et s'analysent comme suit :

Mouvements de l'exercice	1-juil.-09	Variation	30-juin-10
Stocks de marchandises (Valeur brute)	4 336	4 899	9 235
Stocks de fournitures (Valeur brute)	2 771	-908	1 863
<b>Total</b>	<b>7 107</b>	<b>3 991</b>	<b>11 099</b>

**3.5 Créances clients**

€	30-juin-10	30-juin-09
Clients	1 107 105	1 035 220
Clients douteux	45 788	70 041
Factures à établir	291 764	395 288
<b>Total (valeur brute)</b>	<b>1 444 657</b>	<b>1 500 549</b>
Provisions pour dépréciation	-3 386	-16 929
<b>Total (valeur nette)</b>	<b>1 441 271</b>	<b>1 483 620</b>

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an.

Mouvements des créances douteuses	1-juil.-09	Augmentation	Diminution	30-juin-10
Clients douteux	70 041	7 188	31 441	45 788
Provisions pour dépréciation	-16 929	0	-13 543	-3 386
<b>Total (Net)</b>	<b>53 112</b>	<b>7 188</b>	<b>17 899</b>	<b>42 401</b>

La diminution des créances douteuses et de la provision s'y rattachant s'explique par l'apurement de ces créances suite aux règlements reçus. Voir note 3.15.

**3.6. Autres créances**

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

€	30-juin-10	30-juin-09
Personnel avances et acomptes	10 214	10 814
Crédit impôt recherche	0	2 775
Taxe sur la valeur ajoutée	67 287	75 469
Compte courant Holy-Dis Holding SAS	41 771	39 962
Débiteurs divers	375	6 190
<b>Total</b>	<b>119 646</b>	<b>135 209</b>

Les débiteurs divers correspondent principalement à la subvention d'aide à l'apprentissage et avances sur frais. Toutes les autres créances ont une échéance à moins d'un an à l'exception de la créance pour Crédit d'Impôt Recherche. Au cours de l'exercice, le CIR a été remboursé par l'administration fiscale pour le dernier exercice, soit 2 775 euros.

**3.7 Fournisseurs et rattachés**

€	30-juin-10	30-juin-09
Fournisseurs	421 538	318 195
Factures non parvenues	72 040	99 194
<b>Total</b>	<b>493 578</b>	<b>417 389</b>

Les factures non parvenues correspondent essentiellement à des factures d'honoraires. Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

**3.8 Dettes fiscales et sociales**

€	30-juin-10	30-juin-09
<b>Dettes fiscales :</b>		
TVA	136 163	163 056
Autres impôts et taxes	82 115	58 774
<b>Total</b>	<b>218 278</b>	<b>221 830</b>
<b>Dettes sociales :</b>		
Personnel et comptes rattachés	497 979	456 483
Sécurité sociales et autres organismes sociaux	399 401	373 483
<b>Total</b>	<b>897 380</b>	<b>829 966</b>
<b>Total Dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 115 658</b>	<b>1 051 796</b>

Toutes les dettes fiscales et sociales ont une échéance à moins d'un an.

**3.9 Autres dettes**

€	30-juin-10	30-juin-09
Frais professionnels	17 606	7 823
IJSS	1 130	72
Divers	44	37 966
<b>Total</b>	<b>18 780</b>	<b>45 860</b>

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.



**3.10 Produits à recevoir**

€	30-juin-10	30-juin-09
Clients - factures à établir	291 764	395 288
Etat	0	6 000
<b>Total</b>	<b>291 764</b>	<b>401 288</b>

**3.11 Charges à payer**

€	30-juin-10	30-juin-09
Fournisseurs-factures non parvenues	72 040	99 194
Personnel	354	0
Provision congés payés	196 813	192 886
Provision primes	182 138	171 422
Provision commissions	9 373	7 979
Provision RTT	95 899	71 164
Provision CE	13 402	13 032
Provision Litiges		
Charges sociales/CP	88 005	86 799
Charges sociales/primes	81 952	77 140
Charges sociales/RTT	43 154	32 024
Charges sociales/commissions	4 218	3 591
Etat	82 115	58 774
Clients- avoir à établir	0	37 922

**3.12 Comptes de régularisation passif**

€	30-juin-10	30-juin-09
Produits constatés d'avance	1 394 916	1 297 031

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à la quote-part non courue des contrats de maintenance liés aux logiciels installés. Tous les produits constatés d'avance ont une échéance à moins d'un an.

**3.13 Comptes de régularisation actif**

€	30-juin-10	30-juin-09
Charges constatées d'avance d'exploitation	103 578	68 933

Les charges constatées d'avance proviennent essentiellement de la régularisation de la quote-part des charges d'assurance et de la maintenance de notre ERP.

Toutes les charges constatées d'avance ont une échéance à moins d'un an.

**3.14 Valeurs mobilières de placement et disponibilités**

Les liquidités se présentent ainsi :

€	30-juin-10	Valeur de marché
Autres titres	3 504	1 964
SICAV FCP	491 177	491 720
Comptes à vue	357 873	357 873
<b>Total</b>	<b>852 554</b>	<b>851 558</b>

**3.15 Provisions inscrites au bilan**

€	1-juil.-09	Augmentations	Diminutions		30-juin-10
			Prov. utilisées	Prov. non utilisées	
Provisions pour litiges Prudhommaux	0	52 258	0	0	52 258
Provisions pour dépréciations sur titres de participation	313 660				313 660
Provisions pour dépréciations sur stocks et en-cours	404	0	0	404	0
Provisions pour dépréciations sur comptes clients	16 929			13 543	3 386
Provisions pour dépréciations sur VMP	1 679	1 540		1 679	1 540
<b>Total</b>	<b>332 671</b>	<b>1 540</b>	<b>0</b>	<b>15 625</b>	<b>318 586</b>

**3.16 Capitaux Propres**

Les titres composant le capital social se présentent de la façon suivante, à la clôture de l'exercice social :

<u>Actions</u>	
Nombre de titres début exercice	835 570
Titres remboursés au cours de l'exercice	0
Nombre de titres en fin d'exercice	835 570
Valeur nominale	0.6
Montant du Capital en Euros	501 342

<u>Capitaux propres</u>	<u>Ouverture</u>	<u>Mouvements</u>	<u>Clôture</u>
Capital	501 342		501 342
Primes d'émission, de fusion, d'apport	546 901	-83 557	463 344
Réserve légale	17 946		17 946
Report à nouveau	-26 422	-89 044	-115 466
Résultat de l'exercice	-89 044	-23 161	-112 205
<b>Total</b>	<b>950 723</b>	<b>-195 762</b>	<b>754 961</b>

Les capitaux propres ont diminué de 195 762 euros par rapport à la clôture au 30 juin 2010. Cette variation provient du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2010 et du remboursement partiel de la prime d'émission.

**3.17 Comptes consolidés**

Conformément à l'article L.123-16 du code de commerce et à l'article 16 du décret 2005-1757 du 30 décembre 2005, Holy Dis SA n'est pas tenu de présenter des comptes consolidés compte tenu de la taille du groupe.

## 4-Notes sur le compte de résultat

### 4.1. Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse par zone géographique et par nature de prestations et ventes :

€	30-juin-10	30-juin-09	% Variations
France	4 389 491	3 965 192	10,7%
CEE	472 551	352 562	34,0%
Etranger	182 749	414 356	-55,9%
<b>Total</b>	<b>5 044 790</b>	<b>4 732 110</b>	<b>6,6%</b>

€	30-juin-10	30-juin-09	% Variations
Ventes de marchandises	21 575	34 993	-38,3%
Ventes de logiciels	1 205 689	995 155	21,2%
Formation	1 288 836	1 310 407	-1,6%
Maintenance	2 317 598	2 171 358	6,7%
Autres prestations	211 092	220 197	-4,1%
<b>Total</b>	<b>5 044 790</b>	<b>4 732 109</b>	<b>6,6%</b>

### 4.2 Analyse du résultat financier

€	30-juin-10
<b>Produits financiers :</b>	
Autres produits financiers	3 766
Revenus de VMP	2 034
<b>Total</b>	<b>5 800</b>
<b>Charges financières :</b>	
Dotation aux provisions sur dépréciation des éléments financiers	1 540
<b>Total</b>	<b>1 540</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>4 260</b>

### 4.3 Analyse du résultat exceptionnel

€	30-juin-10
<b>Produits exceptionnels :</b>	
Autres produits exceptionnels	41 150
<b>Charges exceptionnelles:</b>	
Transactions sociale et commerciale	20
Autres charges exceptionnelles	985
<b>Total</b>	<b>1 005</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>40 145</b>

Les produits exceptionnels correspondent aux plus values sur la cession des véhiculées société.  
 Les charges exceptionnelles correspondent aux moins values sur la cession des véhiculées société.

**4.4 Allégement de la charge fiscale future**

€	Montant
<b>Charges non déductibles temporairement:</b>	
Organic	4 617
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM	1 540
<b>Autres actifs:</b>	
Report déficitaire	883 949
Moins value à long terme	313 660

Le montant net théorique de créance d'impôts sur les sociétés s'élève à 356 297 euros et est calculé suivant un taux d'impôt sur les sociétés futur latent de 33.33% et de 19% pour le régime des moins values à long terme.

**4.5 Honoraires aux Commissaires aux comptes**

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice s'élève à 28 000 euros.

**4.6 Nature, montant et traitement des charges transférées**

Les charges transférées correspondent principalement aux avantages en nature versés aux salariés.

€	Montant
<b>Nature, montant et traitement des charges transférées :</b>	
Avantages en nature versés aux salariés	21 545
Subventions contrats d'apprentissage	1 180
Autres indemnités	1 505
<b>Total</b>	<b>24 230</b>

**5. Autres engagements hors bilan****5.1 Engagements donnés hors bilan**

€	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier (1)	127 362
Engagements an matière de pensions, retraites, et assimilés	44 092
<b>Autres engagements donnés :</b>	
Effets escomptés non échus	0
Convention ANVAR/HORIZON engagement de revers si retour à meilleure fortune 2004 à 2012	27 005
Convention ANVAR/ARIANE engagement de revers si retour à meilleure fortune 2004 à 2012	30 490
<b>Total</b>	<b>228 949</b>

(1) Il s'agit des véhicules de tourisme et des copieurs.

Détail : Viaxel (véhicules) : 96 719 €  
 Toyota (véhicules) : 20 141 €  
 BNP Paribas Lease Group (photocopieuses) : 10 501 €

Pour les conventions ANVAR (devenue Oséo depuis le 30/06/2005), le retour à meilleure fortune se détermine en fonction de la réussite du projet (commercialisation du produit) et du chiffre d'affaires généré par cette commercialisation sur une période définie.

### 5.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

### 5.3 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	36
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	16
Ouvriers	
<b>Total</b>	<b>52</b>

### 5.4 Liste des filiales et participations

€	Capital	Réserve et report à nouveau	Quote-part du capital détenu	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires 30/06/10	Résultat 30/06/10	Dividendes encaissés
Holy Dis SA Belgique	75 000	-124 132	100%	313 660	0			509 179	89 716	0

Situation nette de la filiale belge au 30/06/2010.

### 5.5 Droits individuels à la formation

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Ces droits acquis par l'ensemble des salariés présents au 30 juin 2010 sont pour 46 salariés ayant plus d'un an d'ancienneté de 4 615 heures.

Aucune demande à ce titre n'ayant été formulée, aucune provision n'a été comptabilisée.

## Informations concernant les entreprises liées

## ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Articles 10 et 24-15)

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	313 660		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<b>Total immobilisations</b>	313 660		
Avances et acomptes versés sur commandes			
<b>Créances</b>			
Créances clients et comptes rattachés	339 820		
Autres créances	41 771		
Capital souscrit appelé, non versé			
<b>Total créances</b>	381 591		
Valeur mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 081		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total dettes</b>	6 081		

## Tableau de variation des flux de trésorerie

### Tableau des flux de trésorerie

	2009-2010	2008-2009
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net	-112 205	-89 044
- +/- amortissements et provisions (hors actif circulant)	389 013	304 783
- plus values de cessions nettes d'impôts	-42 135	
- transfert de charges au compte de charges à répartir		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	<b>318 943</b>	<b>215 739</b>
- Variation des stocks	4 396	-691
- Variation des créances	-26 257	-324 436
+ Variation des dettes	141 125	124 888
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>162 986</b>	<b>-450 016</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>481 930</b>	<b>665 755</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
- Acquisitions d'immobilisations	331 896	329 525
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	41 150	
+ Réduction d'immobilisations financières		
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations		
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-373 046</b>	<b>-329 525</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
- Dividendes versés	83 557	83 557
- Avance Holy-Dis Holding	1 809	2 574
+ Emission d'emprunts		
- Remboursement d'emprunt		
+ Subventions d'investissement reçues		
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-85 366</b>	<b>-86 131</b>
<b>Variation de trésorerie de l'exercice</b>	<b>23 518</b>	<b>250 099</b>
Trésorerie à l'ouverture	829 036	578 938
Trésorerie à la clôture	852 554	829 036